

TOURNÉE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX  
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Madame Catherine Payen, Géomètre principale du Cadastre sera de passage en commune au cours des mois de **Janvier à Avril 2019** afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. L'agent du cadastre désigné ci-dessus, accompagné de son aide est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral du 20/01/1998.

L'agent est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par l'Administrateur des Finances Publiques qu'il présentera à toute demande.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A *Saint-Laurent-Blangy*, le *25 Février 2019*.....

le Maire,  
*Nicolas DESFACHELLE*